



RAPPORT ANNUEL

sur la situation interne et territoriale
en matière de développement durable



PRÉAMBULE

Alors que nous faisons face à des défis sociétaux de plus en plus prégnants (crise climatique, crise énergétique, pénurie d'eau, perte de biodiversité, inégalités d'accès aux services essentiels...) et à une prise de conscience grandissante de la nécessité de préserver nos ressources, Sète Agglopôle Méditerranée s'attache à **mettre en place des mesures concrètes pour promouvoir le développement durable** à l'échelle de l'agglomération, à la fois en tant que territoire et en tant que collectivité.

Comme chaque année, **elle en rend compte dans son rapport sur la situation en matière de développement durable**, présenté préalablement aux débats sur le projet budgétaire, conformément à la loi portant engagement national pour l'environnement, dite « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010 et ses décrets d'application.

À l'instar des éditions précédentes, le rapport 2025 témoigne des actions menées dans l'ensemble de ses compétences en faveur des finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L.110-1 du Code de l'environnement :

- ▶ Relever le défi énergétique et climatique
- ▶ Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources du territoire
- ▶ Développer la cohésion sociale et la citoyenneté
- ▶ Améliorer la qualité de vie, contribuer au bien-être de tous
- ▶ Favoriser les modes de production et de consommation responsable

Cette année, **le rapport se veut sensiblement allégé** afin de jouer pleinement son rôle d'outil d'information sur l'action de SAM en faveur du développement durable et de servir de support aux débats budgétaires. Il se concentre sur **la mise en avant de quelques grandes actions par finalité**, ayant marqué l'année, ainsi qu'une synthèse des autres avancées. Il vise également à présenter **quelques chiffres clés relatifs aux actions ou aux grands objectifs** fixés par la collectivité.

De plus, les enjeux du développement durable étant par nature interdépendants et transversaux, certaines actions et politiques auraient pu être inscrites dans plusieurs chapitres. Pour faciliter la lecture du document, le choix a été fait de ne les mentionner qu'à une seule reprise.

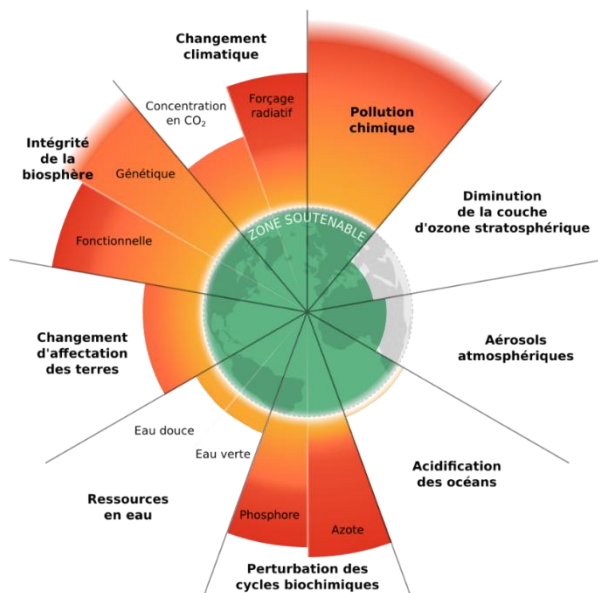


Un nouveau cadre conceptuel et scientifique : les limites planétaires

Le monde scientifique alerte depuis plusieurs années sur le fait que notre planète possède **des seuils biophysiques qu'il ne faut pas franchir** si nous voulons maintenir des conditions favorables à la vie humaine. C'est ainsi que le concept de « **limites planétaires** » a été défini, en 2009, par une équipe internationale de chercheurs et repris par le Stockholm Resilience Centre, ensuite adopté par l'Organisation des Nations unies, l'Agence européenne de l'environnement et la Commission européenne.

Ce cadre repose sur une idée simple mais fondamentale : la **Terre est un système complexe, dont la stabilité dépend de processus naturels essentiels**. Lorsque nous perturbons ces processus au-delà d'un certain point, nous risquons de provoquer des **changements irréversibles** qui menacent notre sécurité alimentaire, notre santé et nos sociétés. Ces limites sont au nombre de neuf :

- Le changement climatique ;
- L'érosion de la biodiversité ;
- La perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore ;
- Le changement d'usage des sols ;
- L'acidification des océans ;
- L'utilisation de l'eau douce ;
- L'appauvrissement de l'ozone stratosphérique ;
- L'augmentation des aérosols dans l'atmosphère ;
- L'introduction d'entités nouvelles dans la biosphère.



7 des 9 limites planétaires sont déjà dépassées

Elles fonctionnent comme des garde-fous : tant que nous restons à l'intérieur, nous évoluons dans une zone de sécurité écologique. Mais si nous les franchissons, nous entrons dans une **zone d'incertitude où les risques de basculement deviennent élevés**.

Aujourd'hui, le constat est préoccupant : **sept de ces neuf limites sont déjà dépassées**. Ces phénomènes ne sont pas isolés : ils interagissent entre eux et amplifient les crises.

¹ Azote for Stockholm Resilience Centre, Stockholm University. Based on Sakschewski and Caesar et al. 2025, Richardson et al. 2023, Steffen et al. 2015, and Rockström et al. 2009)

Table des matières

PRÉAMBULE.....	2
RELEVER LE DÉFI CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE.....	4
1. L'évaluation à mi-parcours du plan climat	6
2. Le Projet Partenarial d'Aménagement : anticiper et agir pour un littoral résilient.....	7
3. L'évaluation à mi-parcours du plan de déplacements urbains	8
4. La finalisation du pôle d'échanges multimodal	9
5. Les autres chantiers et avancées de Sète agglomération Méditerranée.....	10
PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES DU TERRITOIRE	12
1. Une stratégie 2025-2035 pour les zones humides et cours d'eau et la lutte contre les inondations.....	14
2. La reconquête écologique de la Bourbou : un modèle de restauration naturelle	15
3. Une nouvelle station d'épuration innovante et circulaire	16
4. Les autres chantiers et avancées de Sète agglomération Méditerranée.....	18
DÉVELOPPER LA COHÉSION SOCIALE ET LA CITOYENNETÉ	19
1. L'élaboration d'un portrait de territoire et la consultation citoyenne du conseil de développement autour des grands enjeux du territoire	21
2. Une nouvelle maison intercommunale de l'habitat, porte d'entrée unique sur le logement	22
3. Les autres chantiers et avancées de Sète agglomération Méditerranée.....	23
FAVORISER LES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES.....	25
1. L'office du tourisme reconnu et récompensé pour ses actions en faveur du tourisme durable	27
2. Le déploiement des cabanes à dons et réemploi dans toutes les déchetteries.....	27
3. La mise en œuvre d'une démarche d'Écologie Industrielle territoriale	28
4. Les autres chantiers et avancées de Sète agglomération Méditerranée.....	29
AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE, CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE DE TOUS	31
1. L'inauguration du pôle universitaire Michèle Weil.....	33
2. Les Balades Artistiques en Méditerranée : une mise en lumière artistique du territoire	34
3. Une nouvelle médiathèque à Balaruc-les-bains	35
4. Les autres chantiers et avancées de Sète agglomération Méditerranée.....	36



RELEVER LE DÉFI CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Des enjeux planétaires aux défis du territoire

Le changement climatique constitue l'un des défis majeurs du XXI^e siècle, avec des impacts déjà visibles sur les écosystèmes, la santé humaine, l'économie et la sécurité alimentaire. Les conséquences sont multiples : fonte des glaciers, élévation du niveau des mers, multiplication des événements extrêmes (sécheresses, inondations, incendies), érosion de la biodiversité, dégradation de la qualité de l'air, etc. Ces conséquences vont également s'amplifier au cours du temps et nécessiter d'anticiper les politiques d'adaptations à ces changements.

+1,2 °C

La température moyenne a déjà augmenté de 1,2 °C par rapport à l'ère préindustrielle. L'accord de Paris vise à rester sous les 2 °C d'ici 2100

-31 % de GES

L'émission de gaz à effet de serre a diminué de 31 % en France depuis 1990. Le secteur des transports est le seul à n'avoir pas diminué

8,2 tonnes

L'empreinte carbone moyenne d'un français est de 8,2 tonnes en 2024³. En cohérence avec les accords de Paris, l'objectif est d'atteindre 2 tonnes d'ici 2050.

Alors que 13 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) nationales sont directement issues des services publics⁴, **les collectivités ont un poids incontestable** dans la trajectoire de la transition écologique. En cohérence avec ses engagements internationaux et européens, la France mène une politique nationale de lutte contre le changement climatique. Celle-ci a été déclinée à l'échelle de SAM, y compris en matière de qualité de l'air et d'adaptation au changement climatique par son Plan Climat 2021-2027 (voir action phare ci-dessous).

³ Chiffres clés du climat, édition 2025, SDES

⁴ idem

Quelques chiffres clés sur l'action de SAM

Depuis le plan de sobriété énergétique de 2022, **diminution des consommations d'énergie de 20 %** des bâtiments, 30 % des piscines et des gymnases

Plus de **4 500 participants** aux concertations et rencontres menées tout au long de l'année sur le Projet Partenarial d'Aménagement

50 % d'augmentation des trajets mensuels de covoiturage domicile-travail depuis le soutien de SAM, soit 230 000 kgCO₂eq évités

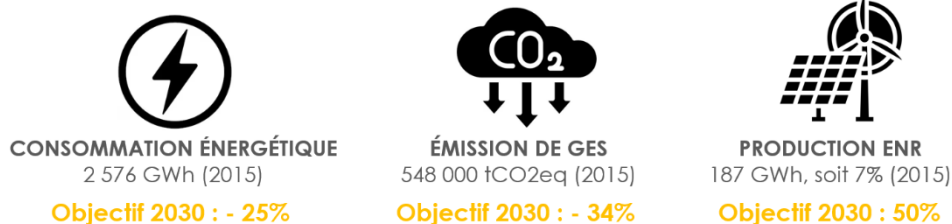
146 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire (source Base nationale des IRVE)

Près de 200 000 voyageurs transportés sur les canaux et les eaux lagunaires, par Sète agglomération méditerranéenne, en forte hausse par rapport à 2024

ACTIONS PHARES EN 2025

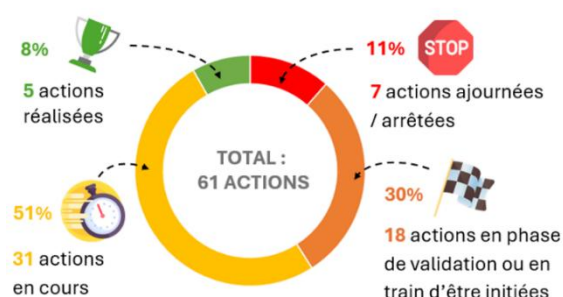
1. L'ÉVALUATION A MI-PAROURS DU PLAN CLIMAT

Face à l'urgence climatique, Sète agglomération Méditerranée s'est dotée en 2021 d'un Plan Climat, véritable feuille de route pour la transition énergétique du territoire. Celui-ci fixe trois ambitions majeures sur la sobriété énergétique, les émissions de gaz à effet de serre et la production d'énergie renouvelable :



Structuré en 5 axes et 61 actions, le Plan Climat a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours, conformément aux obligations réglementaires. Cette étape a permis d'évaluer l'avancement des actions et de **renforcer la mobilisation des acteurs** grâce à une démarche participative : 4 ateliers interservices en interne, 2 ateliers avec les acteurs du territoire (institutions, collectivités territoriales, opérateurs publics, associations, etc.), 1 atelier dédié au conseil de développement, 1 questionnaire pour les communes, et surtout, la **création du premier comité partenarial** Plan Climat.

Plusieurs actions du Plan Climat ont déjà été concrétisées, parmi lesquelles quatre initiatives phares présentées dans ce rapport : la **Maison intercommunale de l'Habitat**, le **pôle d'échange multimodal de la gare de Sète**, le **Projet Partenarial d'Aménagement et la rénovation du pôle universitaire Michèle Weil**. La figure ci-contre montre l'avancement global du plan d'action.



L'évaluation met en évidence une dynamique contrastée :

- **2 axes sont bien engagés**, notamment sur la consommation responsable, l'économie circulaire et la préservation des ressources,
- **3 axes doivent être renforcés**, en particulier l'intégration du climat dans l'urbanisme, l'accélération des énergies renouvelables et le suivi et l'animation territoriale.

Sur la période 2015-2022, les indicateurs montrent des progrès encourageants : -10% de consommation d'énergie, -3,4% ou -22% sur les émissions territoriales de GES⁵ et une production d'énergie renouvelable augmentant de 7% à 13,5%.

L'année 2026 devra confirmer cette dynamique et l'amplifier à la hauteur des enjeux locaux et globaux. Elle marquera également le lancement de la révision du Plan Climat, en vue d'élaborer le prochain plan stratégique 2028-2033.

⁵ Selon la méthode de calcul retenue (ATMO Occitanie ou ORCEO)

2. LE PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT : ANTICIPER ET AGIR POUR UN LITTORAL RESILIENT



Face au **recul du trait de côte**, à la **montée du niveau de la mer** et à l'objectif national de **zéro artificialisation nette**, Sète agglomération méditerranéenne a engagé une démarche innovante : le **Projet Partenarial d'Aménagement (PPA)**, retenu par l'État lors de l'appel à manifestation d'intérêt de 2023. Unique sur la façade méditerranéenne, ce projet prolonge les travaux de l'Atelier des Territoires et s'inscrit dans la Stratégie Locale de Gestion Intégrée du Trait de Côte.

Un objectif clair : imaginer le territoire à l'horizon 2100

L'ambition du PPA est de définir une stratégie d'aménagement durable permettant de concilier :

- L'adaptation au changement climatique,
- La recomposition spatiale des espaces exposés,
- Et la sobriété foncière.

Les communes de Sète, Frontignan-la-Peyrade, Mèze et Balaruc-les-Bains sont directement impliquées, et au-delà, l'ensemble du territoire est concerné par les impacts du changement climatique sur le littoral.

Un travail scientifique et technique inédit

Pour construire une vision partagée, SAM a réuni une équipe pluridisciplinaire : hydrologues, urbanistes, architectes, paysagistes, juristes...

Leur mission :

- **Cartographier** l'évolution attendue du trait de côte à 30 ans, 100 ans et sur des pas de temps intermédiaires,
- **Identifier les vulnérabilités** (habitats, activités, infrastructures),
- **Proposer des scénarios d'adaptation** au recul du littoral et à la montée des eaux.

Ces travaux de fond sont aujourd'hui finalisés pour la cartographie, tandis que les scénarios d'aménagement et la stratégie foncière sont en cours de définition.

Une large mobilisation citoyenne

La démarche repose sur une forte participation du public. En 2024, cinq réunions publiques et plusieurs ateliers ont permis un premier partage des enjeux. La restitution de mai 2025 a mis en évidence la nécessité d'élargir la concertation. De juillet à octobre 2025, une **grande enquête territoriale** a alors été lancée : **4 000 habitants** y ont répondu, appelant à une démarche ambitieuse, innovante et solidaire.

Un investissement collectif pour un littoral durable

Avec un budget porté à **plus d'un million d'euros**, cofinancé par l'État, la Région, le FEDER et les partenaires locaux, le PPA témoigne de la volonté de SAM d'anticiper les mutations à venir et de bâtir un littoral plus résilient pour les générations futures.

L'année **2026** sera consacrée à l'approfondissement des études, à la stratégie foncière et à l'étude de cas de **TIMAC AGRO**.

3. L'ÉVALUATION A MI-PAROURS DU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS



Outil majeur de planification stratégique à 10 ans en matière de mobilité, **le Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2020-2030** arrive en 2025 à mi-parcours. L'occasion, comme pour le Plan Climat (voir action phare précédente) de réaliser un bilan pour faire le point sur les grandes avancées et réussites ainsi que sur les chantiers à renforcer.

Sur l'axe 1 « une écomobilité apaisée sur la ville des courtes et moyennes distances », plusieurs grandes réussites ressortent :

- **85 km de réseau cyclable supplémentaire** sur l'objectif de 100 km à 2030,
- **+ 1250 places de stationnement vélo** contre 1 000 prévues initialement,
- **3 000 aides attribuées** à l'acquisition d'un VAE contre 1 000 prévues,
- La distribution de **10 000 cartes de temps de trajet à vélo**.

Cependant, certains volets restent à actionner comme les plans de mobilité entreprises, la généralisation des actions sur les mobilités actives, ou encore l'absence de service de vélos en libre-service.

Sur les axes 2 « des transports en commun plus performants et attractifs » et 3 « meilleur partage de l'espace public dans les centres », de vraies réussites sont à mettre en avant :

- **Le Pôle d'Échange Multimodal (PEM)** de Sète (voir action phare ci-dessous)
- La réussite **des deux lignes maritimes**,
- Le déploiement de **8 bus électriques**,
- **L'accessibilité** des arrêts de transports.

En revanche, l'action doit se renforcer sur le partage de l'espace en faveur des transports collectifs (retard sur les voies en site propres dans Sète et sur l'entrée Est), l'offre de transports en commun estivaux et en ailes de saison.

Concernant le dernier axe sur les nouvelles pratiques de déplacements, le territoire progresse sur :

- La mise en place d'une **charte de logistique urbaine durable**,
- Le développement du **covoiturage**,
- Des actions ciblées sur la **mobilité touristique**.

Mais l'ensemble de cet axe nécessite encore une **montée en puissance**, afin d'accompagner l'évolution des usages et des comportements.

4. LA FINALISATION DU POLE D'ECHANGES MULTIMODAL



Lancé en 2018, **le chantier de transformation de la gare de Sète en véritable pôle d'échanges multimodal** a commencé par la requalification du parvis principal, avec la création d'une gare routière et d'un parking courte durée. Conçu pour faciliter l'interconnexion entre tous les modes de transports, le projet s'est poursuivi avec la réalisation d'une passerelle de 71 mètres reliant les deux parvis et rendant les trois quais ferroviaires entièrement accessibles aux **1,2 million de voyageurs annuels**.

En 2025, une nouvelle étape a été franchie avec l'ouverture du **parking Nord**, offrant **170 places** supplémentaires. Relié directement à la passerelle et situé à proximité du quartier de la Pointe Courte, il améliore l'accès à la gare grâce à :

- un **abri-vélo** sécurisé et des arceaux supplémentaires ;
- des **places dédiées aux deux-roues motorisés** avec casiers ;
- des **bornes de recharge** pour véhicules électriques ;
- un **aménagement paysager** renforçant l'intégration du site.

Le pôle d'échanges multimodal permet désormais une articulation fluide entre **train, bus, vélo et mobilités actives**, notamment grâce à la ligne de bus express A reliant Balaruc-le-Vieux à Sète en 20 minutes, rendue possible par l'aménagement de la RD2 en voie prioritaire bus.

Au total, 19,7 M€ ont été investis dans ce projet, dont 5,5 M€ financés par Sète Agglopôle Méditerranée.

5. LES AUTRES CHANTIERS ET AVANCEES DE SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE

En matière de mobilité

- Achèvement des travaux de la voie **en site propre de la RD2** et mise en œuvre du **nouveau réseau de bus** (dont le bus express ligne A) au 5 janvier 2026
- Installation d'un **nouveau compteur vélo** entre Marseillan ville et plage, soit le 5^e sur le territoire pour mieux connaître les pratiques des usagers et améliorer les équipements
- Démarrage des travaux de la future voie verte entre la ZA du mas de Klé à la piste reliant Sète à Balaruc et à la ZAE Horizon Sud, et démarrage des travaux de la liaison entre Gigean et Montbazin
- Renouvellement 2025-2026 du **soutien au covoiturage domicile-travail** à travers une **incitation financière** par SAM aux covoitureurs (maximum de 2€ par passager et de 80 km) avec l'application Blablacar Daily

En matière de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique

- Signature d'une **convention de partenariat pour la mise en place d'un cadastre solaire** sur le territoire de SAM avec Hérault Énergies, qui permettra de visualiser le potentiel de production d'énergie solaire de la toiture de n'importe quel bâtiment et de réaliser des simulations énergétiques, économiques et financières
- Déploiement de la solution **Voltalis** (pose gratuite de thermostats connectés permettant de réduire de 15 % la facture énergétique d'un foyer) : 241 nouveaux foyers équipés en 2025 pour un total de 1 574 foyers. Depuis le déploiement de la solution, **plus de 1GWh et 108 teqCO2 ont été ainsi évités**
- Lancement d'une **démarche**

innovante d'accompagnement citoyen aux enjeux du changement climatique et du recul du trait de côte, animé par La Palanquée et En Haut !, avec deux ateliers citoyens pour partager leurs usages, leurs observations d'évolution du territoire et discuter des impacts du changement climatique

- Contribution au **projet Sobri'été** porté par l'association Gefosat et qui vise à **réduire l'impact de la climatisation**, en accompagnant des foyers volontaires vers plus de sobriété et d'efficacité, à l'aide de capteurs et brasseurs d'air, et d'analyser les économies d'énergie. 10 ménages ont été accompagnés en 2025
- Réalisation de la visite annuelle du **Contrat d'Objectif Territorial** signé avec l'ADEME en 2022, pour mesurer l'avancement du programme qui court jusqu'en 2026

En matière d'exemplarité

- Lancement de **l'actualisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)**, désormais élargi au « scope 3 » (c'est-à-dire la prise en compte des émissions indirectes comme celles liées aux achats, aux déplacements des visiteurs, à la construction, etc.). L'objectif est de mesurer l'évolution parcourue depuis 2022, et d'identifier les marges de progressions pour réduire les émissions de SAM
- Accompagnement **des communes par le conseiller en énergie partagé (CEP) de SAM** : Marché Global de Performance Énergétique (MPGE) à Marseillan pour 20 sites, audit énergétique et végétalisation de la cour d'école à Mireval, audit énergétique sur l'école à Vic-la-Gardiole. À Sète, accompagnement à la conduite du MPGE de 72 sites et d'un lot Piscine

- Réalisation **d'études de faisabilité du déploiement de photovoltaïque au centre d'enfouissement Oikos** (au sol et en ombrières), dans une logique d'autoconsommation locale, nécessitant des approfondissements en 2026
- Test d'une première **session de formation aux enjeux de transition écologique et énergétique à 12 agents** de SAM pour les acculturer et créer une vision commune de façon ludique, avec pour objectif un déploiement en 2026
- Formation des **référents comptables au « budget vert »** pour étiqueter et évaluer les dépenses dès leur saisie
- Continuité du **plan de sobriété énergétique** de 2022, qui instaure des **températures maximales** selon le type de bâtiment et la réduction de 1°C de la température de l'eau des piscines, avec la création du service optimisation énergétique et maintenance pour la Ville et l'Agglomération



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Des enjeux planétaires aux défis du territoire

La biodiversité mondiale connaît aujourd'hui une érosion majeure sous l'effet cumulé de cinq menaces : artificialisation des sols, pollutions, surexploitation des ressources, changement climatique et espèces exotiques envahissantes. Ces pressions d'origine anthropique fragilisent les écosystèmes et menacent directement notre qualité de vie et notre santé, à travers les nombreux services qu'ils nous rendent (alimentation, accès à l'eau potable et à l'alimentation, aux ressources énergétiques et écomatériaux, à la régulation des équilibres du climat et de l'érosion des sols, dépollution, etc.). Trois chiffres illustrent bien ces impacts :

-50 % de zones humides

50 % des zones humides ont disparu depuis 1900. 1 zone humide sur 4 est en mauvais état écologique dans le monde⁶

1 000 000 d'espèces menacées

1 000 000 d'espèces animales et végétales menacées d'extinction au cours des prochaines décennies⁷

430 ha/jour artificialisée

La surface artificialisée chaque jour en Europe (l'équivalent de 600 terrains de football par jour)⁸

Avec ses **30 kilomètres de façade maritime, et plus de 84% de surfaces naturelles ou agricoles**, le territoire communautaire possède un patrimoine remarquable offrant une grande qualité de vie. La lagune de Thau, la plus vaste de France, abrite une biodiversité rare et constitue un patrimoine exceptionnel qu'il appartient à tous de protéger et de transmettre. Elle fait vivre près de 4 000 personnes grâce aux activités de conchyliculture et de pêche, représentant des enjeux économiques locaux importants.

La préservation du territoire est aussi **un enjeu de santé publique et d'accès à une ressource vitale** de plus en plus rare : l'eau potable. Que ce soit par sa compétence GEMAPI⁹, l'eau potable et assainissement, l'aménagement du territoire et la gestion des espaces naturels ou l'accompagnement des filières économiques à enjeux (tourisme, viticulture, filière bleue, industrie, etc.), les moyens d'action mobilisés par SAM ne manquent pas.

⁶ *Perspectives mondiales des zones humides 2025 : Valoriser, conserver, restaurer et financer les zones humides*, Convention des zones humide.

⁷ IPBES, *rapport de la 7^e session*, 2019

⁸ [Enquête Green to grey](#), Arena for journalism in Europe, 1^{er} octobre 2025.

⁹ Gestion de milieux aquatiques et prévention des inondations

Quelques chiffres clés sur l'action de SAM

Protection de la ressource en eau

600 000 m³/an d'eaux usées réutilisées par la station d'épuration des Eaux Blanches à partir de 2026

Aucun polluant dit éternel (PFAS) détecté dans les sources d'approvisionnement en eau potable du territoire, sur les 20 molécules recherchées dans le cadre de la nouvelle réglementation 2026.

Lutte contre l'artificialisation et la dégradation des espaces naturels

3,5 M€ de dépenses mobilisées par SAM chaque année pour la stratégie GEMAPI 2025-2035

1,7 M€ de « Paiements pour Services Environnementaux » versés sur 5 ans (jusqu'en 2026) aux 32 agriculteurs volontaires engagés vers de meilleures pratiques environnementales sur des secteurs sensibles (vulnérabilité de la nappe d'eau sous terrain ou enjeux de biodiversité).

Plus de **1 000 services de surveillance des sites naturels** par la brigade environnementale et plus de 70 suivis de dépôts sauvages

ACTIONS PHARES EN 2025

1. UNE STRATEGIE 2025-2035 POUR LES ZONES HUMIDES ET COURS D'EAU ET LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS



Depuis le 1er janvier 2018, Sète Agglopolo Méditerranée exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Cette mission a pour objectif de restaurer et protéger les zones humides et les cours d'eau, tout en intégrant le risque d'inondation et de submersion dans l'aménagement du territoire.

Des investissements concrets

Depuis 2018, SAM a consacré **plus de 27 millions d'euros** à :

- L'aménagement des bassins versants,
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau,
- La lutte contre les inondations et la submersion marine,
- La protection et la restauration des milieux aquatiques.

À titre d'exemple :

- Des bassins de rétention des eaux de ruissellement ont été construits à Marseillan, Poussan et Frontignan pour protéger les zones urbanisées.
- La restauration du ruisseau de la Bourbou et les travaux sur les lidos de Sète à Marseillan et de Frontignan participent à la lutte contre l'érosion et le recul du trait de côte.

Une stratégie 2025–2035 coconstruite

La nouvelle stratégie à 10 ans a été élaborée avec les acteurs du territoire et s'appuie sur les projets et programmes déjà engagés. Elle vise à :

- Identifier les enjeux prioritaires,
- Définir des objectifs clairs,
- Optimiser les moyens et prioriser les actions.

Grâce à des critères de priorisation collectivement définis, **42 actions ont été retenues et programmées** dans le temps.

Un outil dynamique et évolutif

La programmation est actualisée chaque année, en fonction des subventions, des calendriers d'intervention et des nouvelles données.

Elle sert **d'outil d'aide à la décision** pour les documents cadres, comme les Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) ou les Contrats de gestion et de bassin.

2. LA RECONQUETE ECOLOGIQUE DE LA BOURBOU : UN MODELE DE RESTAURATION NATURELLE



Sète Agglopôle Méditerranée a engagé un **projet ambitieux de restauration morphologique du ruisseau de la Bourbou** à Loupian, basé sur des Solutions Fondées sur la Nature (SFN).

Cette initiative vise à améliorer la qualité écologique et paysagère, réduire les risques d'inondation et préserver la lagune de Thau, en permettant au cours d'eau de retrouver sa fonction naturelle d'épuration.

Le projet répond à des enjeux cruciaux : limiter la contamination bactériologique de la lagune lors des fortes pluies et sécuriser la route départementale RD158E4, régulièrement exposée aux inondations. Pour cela, SAM a choisi de **renaturer le cours d'eau**, en lui redonnant une morphologie naturelle et une capacité de filtration.

Les principales actions mises en œuvre

- **Reméandrage et élargissement du lit** pour ralentir les écoulements et réduire les crues ;
- Création de mares connectées à la Bourbou, de banquettes végétalisées et de ripisylve, favorisant la biodiversité et l'épuration des eaux ;
- **Installation de refuges pour la faune locale** (gîtes pour chauves-souris, nichoirs à oiseaux, abris pour reptiles et batraciens) ;
- **Aménagements pour les promeneurs**, avec espaces de repos et panneaux pédagogiques.

Tous les végétaux plantés proviennent de **prélèvements locaux mis en culture** par un pépiniériste spécialisé, garantissant l'utilisation d'espèces adaptées au territoire. Ce projet, d'un coût total de **1,16 million d'euros**, a été récompensé lors des **Victoires de l'Investissement Local de l'Hérault**. Il s'inscrit pleinement dans la **stratégie GEMAPI 2025-2035**, présentée précédemment.

3. UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION INNOVANTE ET CIRCULAIRE



Depuis 2018, Sète agglomération méditerranéenne modernise la **station d'épuration (STEP) des Eaux Blanches**. Ces travaux répondent à deux enjeux majeurs :

- 1. Accompagner la croissance démographique** du territoire en augmentant sa capacité de traitement ;
- 2. Protéger la ressource** en eau et les milieux naturels, notamment la lagune de Thau.

Au-delà de l'augmentation de sa capacité (de **135 000 équivalents-habitants à 165 000**, et **190 000 à terme**), la transformation repose sur des solutions innovantes :

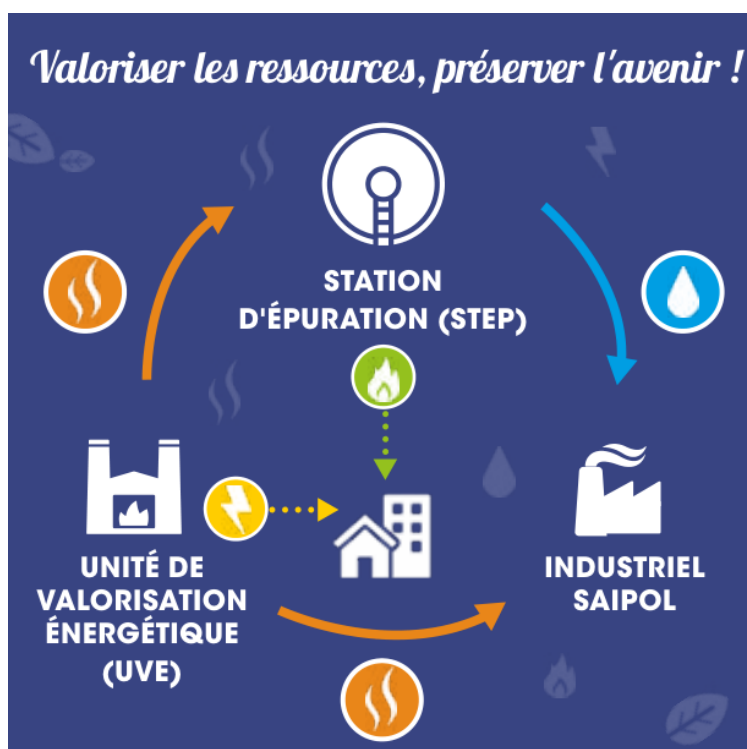
- **Ultrafiltration membranaire** (une technologie garantissant une qualité d'eau de rejet proche de celle pour la baignade) ;
- **Bassin d'orage de 6 000 m²** pour stocker les eaux en cas d'intempéries, même supérieurs aux normes réglementaires.

Un écosystème d'économie circulaire

La STEP fait partie de l'**écopôle Val'Thau**, aux côtés de deux autres acteurs industriels : l'**unité de valorisation énergétique (UVE) de Paprec** et **SAIPOL**, producteur de biocarburants.

Plusieurs boucles d'**économie circulaire** sont en service ou en projet :

- **Réutilisation des eaux usées traitées** : environ **600 000 m³/an**, principalement pour SAIPOL (à partir de fin 2026), mais aussi pour SAM (lavage des voiries, hydrocurage) ;
- **Production de biométhane** : **500 000 Nm³/an** réinjectés dans le réseau de gaz, couvrant les besoins de **800 foyers/an** ;
- Valorisation énergétique :
 - **2 800 MWh/an** de vapeur de l'UVE pour déshydrater les boues et chauffer le digesteur ;
 - **23 000 MWh/an** pour le process industriel de SAIPOL ;
- **Production électrique** : **17 000 MWh/an** couvrant les besoins de **4 500 foyers**.



4. LES AUTRES CHANTIERS ET AVANCEES DE SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE

En matière d'eau potable

- Nouvelle **tarification de l'eau potable** pour Sète et Mèze (la compétence eau potable est assurée par des syndicats indépendants pour les autres communes) visant à maintenir des **tarifs accessibles pour les besoins moyens** d'un ménage mais à **renchérir le coût pour les plus gros consommateurs** et les inviter à des pratiques plus économes
- **Soutien à Mayotte** suite au passage du cyclone Chido en décembre 2024 pour financer une unité de potabilisation ainsi qu'une mallette d'analyses instantanées, pour 18 000 €. Le matériel a permis de purifier efficacement l'eau.

En matière d'eaux pluviales et d'aménagement

- Finalisation d'un **chantier citoyen de transformation d'un bassin d'eaux pluviales** en un « Jardin de demain ». Un groupe d'adolescents a été accompagné pour proposer leur vision du bassin, qui devient un parc urbain associant un service d'infiltration d'eau, à Balaruc
- Organisation d'une **journée dédiée aux professionnels de l'aménagement sur la gestion des eaux usées et des eaux pluviales**, avec la volonté de réitérer cette action une fois par an à l'avenir
- **Mise à disposition de guides de procédure** et de prescriptions techniques pour ces mêmes professionnels détaillant les étapes clés d'un **projet d'aménagement sur la gestion de l'eau**
- Création d'un outil de **sensibilisation**

local et territorial sur l'eau et d'un nouveau challenge inter-établissements scolaires en 6 séances sur la gestion des eaux pluviales et la préservation de la lagune

- Recrutement d'un ingénieur dédié à l'animation et **l'accompagnement des acteurs du territoire dans la réalisation de projets de désimperméabilisation** des sols

En matière de protection des milieux naturels

- Lancement d'une **étude de dureté foncière sur Le Gourg de Maldormir**, visant à identifier les **leviers d'acquisitions foncières dans une logique de lutte contre la cabanisation**. Livraison prévue pour avril 2026
- Surveillance et actions de la **brigade bleue** (notamment enlèvement d'épaves de bateaux et de déchets flottant pour 20 à 40 tonnes retirés par an) en continue et actions de la brigade verte contre les **dépôts sauvages**
- Maintien du **dispositif PSE** (paiements pour services environnementaux) rendus par les agriculteurs jusqu'en 2026

En matière de préservation de la ressource alimentaire

- Organisation de l'évènement **Algues au Rythme du goût 2025** par le conseil de développement sur le sujet de **l'alimentation de demain** valorisant une ressource locale
- Expérimentation avec la commune de Montbazin d'un programme dédié au **gaspillage alimentaire**



DÉVELOPPER LA COHÉSION SOCIALE ET LA CITOYENNETÉ

Des enjeux planétaires aux défis du territoire

Le pilier social du développement durable vise à renforcer la cohésion territoriale et intergénérationnelle, à réduire la pauvreté et les inégalités, et à garantir un accès équitable aux services essentiels (santé, logement, alimentation, commerces, sécurité...), tout en favorisant l'inclusion sociale et la solidarité entre habitants. Il implique également une confiance quant à sa place et son rôle dans la société et la capacité à participer au débat public.

Or, le rapport du Conseil Économique Social et Environnemental d'octobre 2024 souligne qu'à l'échelle nationale, « les inégalités sont tangibles dans divers domaines de la vie quotidienne et ne décroissent pas avec le temps ».

**15,4 % de
pauvreté en
France**

Le taux de pauvreté en France en 2023, son plus haut niveau depuis 1996

**12 % des
personnes ne
peuvent pas
se chauffer**

Part de la population n'ayant pas les moyens financiers de chauffer suffisamment son logement

**71 % des
français
mécontents**

Part des Français qui estiment que la démocratie fonctionne mal

Si le territoire a vu ces dernières années la **création d'emplois augmenter** et son taux de chômage baisser, tout comme le niveau de qualification, le territoire reste **très concerné par les questions d'inégalité**, de pauvreté et de chômage (taux supérieurs aux moyennes nationales et régionales). L'agglomération compte également **trois quartiers prioritaires** à Sète et Frontignan, donnant des moyens d'agir à travers le contrat de ville mais traduisant des enjeux sociaux forts.

La collectivité agit à travers ses politiques de l'habitat, de la ville (contrat de ville et programme de rénovation urbaine), par son soutien à l'insertion (que l'on retrouve aussi dans les clauses sociales de son SPASER¹⁰) comme avec la mission locale d'insertion jeune (MLIJ), par les actions favorisant la tranquillité publique (CISPDR¹¹) mais aussi son conseil de développement en tant qu'acteur de concertation et de consultation du territoire et d'expression citoyenne.

¹⁰ Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables, voir finalité suivante

¹¹ Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation

Quelques chiffres sur l'action de SAM

Insertion

95 000 heures d'insertion avec 285 bénéficiaires dans les clauses sociales des marchés publics

4 105 jeunes accompagnés par la Mission locale d'insertion, sur des parcours d'accompagnement, formation, chantiers jeunes...

Politique de la ville

72 actions (dont 21 nouvelles) soutenues par SAM dans le cadre de l'appel à projet 2025 de la politique de la ville

Objectifs de rénovation pour l'accès au logement décent

3 000 ménages à conseiller et informer

670 propriétaires modestes ou très modestes à accompagner dans une rénovation (hors centre de Sète) entre 2025 et 2029,

691 logements à rénover dans le centre de Sète d'ici fin 2026.

ACTIONS PHARES EN 2025

1. L'ÉLABORATION D'UN PORTRAIT DE TERRITOIRE ET LA CONSULTATION CITOYENNE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT AUTOUR DES GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE



Le Conseil de Développement est une **instance consultative**, composée de citoyennes et citoyens bénévoles issus de la société civile (associations, entreprises, syndicats, habitants...). Il formule des avis, propositions et contributions sur les politiques publiques locales, afin de faire le lien entre les institutions et la population.

En 2025, il s'est notamment mobilisé pour **l'élaboration d'un « portrait de territoire »**, visant à fournir une analyse objective, à la fois factuelle et prospective, de ce que pourrait devenir le territoire demain si les mesures prises ne sont pas à la hauteur des enjeux. Une manière de mettre au cœur du débat des questionnements, d'évoquer des inquiétudes mais aussi des pistes de réflexion pour **faire face aux grands enjeux locaux**.

Ce travail offre une vision prospective du territoire, structurée autour de trois grands axes :

- Un premier axe consacré aux enjeux liés au **changement climatique** et à leurs impacts directs au niveau local ;
- Un deuxième axe, plus optimiste, qui **questionne nos pratiques et propose des orientations prioritaires** pour une nouvelle ambition ;

- Un troisième axe qui souligne la nécessité de **nouveaux modes de travail et de gouvernance**, favorisant la participation citoyenne et la contribution des habitants aux décisions (à l'image justement du travail de concertation du Projet partenarial d'aménagement, présenté en action phare dans le chapitre sur le défi climatique et énergétique).

Plus qu'un simple bilan, ce document constitue un **outil de dialogue** conçu pour échanger et susciter la réflexion auprès des habitants. Après sa présentation aux élus locaux, le conseil de développement a organisé des « **rencontres citoyennes** » dans les communes de Poussan, Frontignan, Montbazin, Sète et Marseillan pour dialoguer directement avec la population. Une synthèse annexe a ensuite été proposée afin de prendre en compte les préoccupations des habitants et les intégrer au travail du conseil de développement.

2. UNE NOUVELLE MAISON INTERCOMMUNALE DE L'HABITAT, PORTE D'ENTREE UNIQUE SUR LE LOGEMENT



Du fait de ses compétences et de l'importance de l'enjeu pour le territoire, **SAM mène une politique active de soutien à l'accès et à la rénovation des logements** (soutiens financiers et accompagnement aux travaux, développement des logements sociaux, soutien aux associations d'aide au logement, etc.). Néanmoins, face à la pluralité des acteurs, des offres et à la complexité de certains dossiers, il n'était pas toujours évident pour les habitants de s'y retrouver.

C'est pourquoi, dans le cadre du **Pacte Territorial France Rénov' (PTFR)** dans lequel SAM s'est engagé en **2025**, l'une des premières actions a été l'ouverture d'une « **Maison de l'habitat intercommunale** ». Ce service public est dédié à **informer, orienter et accompagner les habitants** sur toutes les questions liées au logement et à l'habitat. Pensée comme un **guichet unique**, elle réunit en un même lieu :

- Des ressources sur la **rénovation des logements** avec l'Espace Conseil France Renov' ;
- L'enregistrement des **demandes de logement social** ;
- Un panel de partenaires présents chaque semaine (**ADIL, Habitat Jeune, Urbanis, In Situ, Gefosat, Ville de Sète**, etc.).

Cet équipement facilite **l'orientation des usagers vers les bons interlocuteurs** et renforce la **coordination entre les partenaires du territoire**. Il offre ainsi un **accueil clair, accessible et personnalisé**, adapté aux besoins de chacun, et permet aussi bien de répondre à des besoins d'accès à un logement décent, à des travaux de maintien dans le logement (autonomie) qu'aux travaux de rénovation thermique et de lutte contre la précarité énergétique.

3. LES AUTRES CHANTIERS ET AVANCEES DE SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE

En matière d'habitat et d'accès au logement

- Lancement de la **révision du Programme local de l'Habitat** pour la période 2027-2032
- Mise en place du **Pacte Territorial France Renov' 2025-2029 (PTFR)**, nouveau cadre de contractualisation entre l'ANAH et les collectivités, sur l'ensemble du territoire, en complément de la convention déjà existante sur le centre de Sète, et à venir en 2026 sur six autres centres anciens (Frontignan, Loupian, Mèze, Marseillan, Gigan, Poussan) nécessitant une intervention renforcée.
- Adoption d'un **nouveau règlement d'intervention du logement social** qui vise à mieux **maitriser la programmation** avec les bailleurs, mettre en place une **aide financière pour le logement social communal**, ou encore renforcer les aides et **soutiens aux bailleurs**
- Lancement d'une **étude sur les besoins d'accueil et d'habitat des gens du voyage** pour contribuer au futur schéma départemental et

intégrer ces besoins dans les préconisations d'aménagement, notamment concernant la sédentarisation des Gens du Voyage

- Organisation **d'ateliers de sensibilisation à la santé sur les aires d'accueil** des Gens du Voyage de Marseillan et Frontignan qui se prolongeront sur 2026

En matière d'insertion, de solidarité, d'accès à l'emploi et de participation citoyenne

- Accompagnement de **4 chantiers d'insertion par l'activité économique (IAE)** dont 2 permanents, permettant l'insertion de 68 personnes et réalisation d'un **chantier d'insertion** avec 6 jeunes de la mission locale de Mèze pour la **végétalisation de l'aire de grand passage** en créant des zones d'ombrage
- **4 105 jeunes accompagnés** par la Mission locale d'insertion, sur des parcours d'accompagnement, formation, chantiers jeunes... La mission locale fête d'ailleurs cette année ses 20 ans
- Organisation d'une **collecte**

solidaire de jouets et décorations de Noël en très bon état en déchetteries pour les redistribuer aux familles en difficulté

- Réalisation d'une **enquête participative** par le Codev auprès des jeunes et des entreprises du territoire sur le sujet de **l'emploi des jeunes**
- Accompagnement par SAM de l'expérimentation nationale (5 territoires en France) du **Service Civique Écologique**, pour mobiliser les jeunes et partenaires locaux sur des missions de transition écologique et sociale
- Organisation d'une **concertation auprès des habitants de Frontignan-La Peyrade** pour contribuer à **l'aménagement du secteur de Lafarge à la Mobil** : enquête auprès d'habitants et 3 soirées débats accompagnés d'urbanistes. 300 personnes ont contribué

En matière de lutte contre les inégalités territoriales et de tranquillité publique

SAM anime et accompagne les actions partenariales du contrat de Ville 2024-2030, qui vise à agir au sein de 3 quartiers prioritaires (à Sète et Frontignan) pour réduire les écarts de développement :

- Continuité du soutien aux actions du **Conseil Local de Santé** de Sète comme Octobre Rose, semaine de sensibilisation à la vaccination, journée de la santé des femmes (dépistage), sensibilisation de 450 personnes sur les risques de l'été
- Diagnostic et élaboration du **programme d'action du Conseil de Santé Mentale** de Sète, avec entre autres, l'organisation des semaines d'information sur la santé mentale (ciné débat, conférence clownesque, journée rencontre...)
- Continuité du travail de **rénovation urbaine sur le quartier de l'Île de**

Thau pour une meilleure mixité sociale, de meilleurs services et espaces publics, etc. : requalification de l'ancien centre commercial, construction d'un nouveau pont désenclavant le quartier nord, et requalification majeure du boulevard Pierre Mendès-France (réduction de la chaussée, pistes cyclables, espaces verts, sécurisation des déplacements piétons...)

- Maintien des actions du Conseil Intercommunal de Sécurité, Prévention de la Délinquance et Radicalisation (CISPDR), instance de concertation des acteurs du sujet, et notamment la **campagne de prévention estivale** où élus, gendarmes et policiers municipaux sont allés à la rencontre des habitants pour les informer sur les bons réflexes lors des festivités estivales
- Mise à disposition de **deux VTT électriques** par SAM pour faciliter les patrouilles conjointes entre la gendarmerie et la brigade territoriale

En matière d'exemplarité de la collectivité

- Renforcement des actions de **prévention et traitement des situations de violences sexuelles et morales dans la collectivité** avec la formation de **250 agents** en 2025, une convention triennale avec le CNFPT pour intégrer le sujet dans les formations régulières, l'organisation de conférences sur le sujet. Enfin, SAM a créé une **cellule dédiée à l'examen des signalements auprès de deux agents référents**.



FAVORISER LES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Des enjeux planétaires aux défis du territoire

À l'échelle mondiale, notre **modèle de production et de consommation exerce une pression extrême sur la planète** : il génère trop de déchets, multiplie les pollutions, consomme toujours plus de matières premières et dépasse largement les capacités de régénération des écosystèmes. Deux chiffres permettent de mesurer l'ampleur de ces pressions :

1 camion benne à la mer chaque minute

L'équivalent d'un camion benne à ordures de déchets plastiques finit à la mer chaque minute¹

3,5 fois plus d'extraction de ressources

Depuis 1970, la population mondiale a doublé mais l'extraction des ressources a été multipliée par 3,5¹

Le bassin de Thau est directement concerné par ces enjeux. **Territoire à la fois fragile, attractif et fortement dépendant de son environnement**, la lagune, les zones humides et le littoral sont des écosystèmes sensibles, qui réagissent rapidement aux pollutions et à la surconsommation de ressources. La conchyliculture, l'agriculture, le tourisme ou encore les activités portuaires — piliers économiques locaux — dépendent d'une eau de qualité, d'un littoral préservé et d'une gestion maîtrisée des déchets et des ressources.

Par ailleurs, la **croissance démographique et la forte affluence touristique accentuent la production de déchets**, augmentent la pression sur les infrastructures et renforcent les risques de dégradation du milieu naturel. Dans ce contexte, **mieux produire et mieux consommer** n'est pas seulement un objectif environnemental : c'est une **condition indispensable** pour garantir un cadre de vie sain et durable pour les habitants, maintenir l'attractivité du territoire et assurer la pérennité des activités économiques emblématiques. Une étude du Shift Projet évalue à 14,7 % la part des emplois dans des secteurs « à risque » face aux effets de la transition énergétique sur le territoire de SAM.

C'est enfin un enjeu financier majeur : en 2024, la seule gestion des déchets ménagers et assimilés représentait **34 millions d'euros** pour la collectivité.

Pour agir sur ces enjeux, la collectivité s'est déjà engagée sur un certain nombre de démarches :

- Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2024-2030 (PLPDMA)
- Feuille de route Développement économique, enseignement supérieur, Formation et innovation
- Territoire d'industrie (programme national de réindustrialisation des territoires), Stratégie d'écologie industrielle et territoriale
- Schéma de développement touristique 2024-2029
- Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)
- Labellisation Green Destination de l'office de tourisme
- Feuille de route Économie circulaire 2026-2032.

Quelques chiffres sur l'action de SAM

Réduction et gestion des déchets

727 kg/an/habitant de déchets ménagers et assimilés en 2024.

- En baisse constante depuis 2021, et un enjeu de progrès pour atteindre l'objectif de 2031 (647 kg/an/hab.)

3 000 objets sauvés de la poubelle dans les cabanes à don et réemploi des déchèteries du territoire

Développement économique responsable

20 entreprises accompagnées en 2025 par Flex, incubateur de projets
« engagés »

10 entreprises formées aux enjeux de la RSE

5 ateliers d'écologie industrielle territoriale regroupant une **quarantaine d'entreprises** intéressées par des synergies sur des ressources

ACTIONS PHARES EN 2025

1. L'OFFICE DU TOURISME RECONNU ET RECOMPENSE POUR SES ACTIONS EN FAVEUR DU TOURISME DURABLE



L'office de tourisme intercommunal de l'Archipel de Thau s'est engagé dès sa création en 2022 dans une démarche affirmée de développement d'un tourisme durable. En 2025, cet engagement est reconnu par le Conseil Mondial du Tourisme Durable (GSTC) avec le **label « Green Destination »**, qui distingue les destinations qui s'engagent de manière exigeante en faveur d'un tourisme éco-responsable. Plus de 75 critères

environnementaux, socio-économiques et culturels sont passés au crible, avec plusieurs niveaux de reconnaissance : bronze, argent, or et vermeil avant la certification.

Le niveau argent obtenu en 2025 ouvre de nouvelles perspectives, notamment l'intégration dans un réseau mondial de destinations exemplaires et une meilleure visibilité dans les classements spécialisés. Au-delà de la reconnaissance, le label constitue une feuille de route stratégique incitant à une démarche d'amélioration continue. **L'Archipel de Thau dispose de deux ans pour atteindre le niveau or, en renforçant** notamment **l'implication des professionnels, l'accessibilité** du territoire et la **sensibilisation des visiteurs** et des habitants aux enjeux climatiques.

2. LE DEPLOIEMENT DES CABANES A DONS ET REEMPLOI DANS TOUTES LES DECHETTERIES

Suite au succès du premier **espace de dons et de réemploi** implanté au sein de la déchèterie de Sète, l'agglomération continue le développement de ces dispositifs, afin de détourner un maximum d'objets réutilisables des bennes. Pour favoriser le réemploi, des conventions ont été signées avec les associations du territoire et les gardiens de déchèterie ont bénéficié de formations dédiées.



En 2023, l'espace réemploi de Frontignan dédié exclusivement aux articles de sport et loisirs a été ouvert. En octobre 2024, un nouvel espace a été inauguré à Marseillan spécialisé dans les arts de la table et la décoration.

En 2025, l'agglomération a amplifié le déploiement de ces espaces dons et réemploi dans toutes les déchèteries : trois cabanes à don ont été mises en place cet été sur les sites de Bouzigues, Balaruc et Mèze, ainsi qu'à Montbazin, à l'occasion de la réouverture de la déchèterie mi-décembre.

Malgré cinq mois de fermeture pour modernisation de l'espace de Sète, ce sont **plus de 3 000 objets qui ont été donnés** sur les sites de Sète, Frontignan et Marseillan, témoignant d'un engagement croissant des usagers en faveur du réemploi.

3. LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DEMARCHE D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE



Construire des partenariats pour optimiser les ressources

L'écologie industrielle territoriale vise à créer des synergies entre les acteurs d'un même territoire, de façon à optimiser leur consommation de ressources et créer un écosystème territorial. Ces synergies peuvent être de différentes natures :

• **Substitution** : remplacer l'achat d'une ressource provenant de loin par une ressource locale fournie par une entreprise voisine

- **Mutualisation de ressources** : mettre à disposition d'autres acteurs locaux une ressource sous-utilisée par une entreprise
- **Mutualisation de services** : partager des services communs, comme la collecte des déchets ou la fourniture d'énergie pour en réduire le coût et l'impact
- **Développement de nouvelles activités innovantes** : par exemple certaines entreprises près de La Rochelle ont mis en commun leurs déchets de coquilles, marc de café, briques et bois pour produire un substrat destiné aux toitures végétalisées)

Des premières synergies

Au-delà de son intérêt écologique, cette démarche permet de créer et entretenir le lien entre les entreprises locales. En 2025, **cinq ateliers** ont été organisés sur le territoire, réunissant **une quarantaine d'entreprises** intéressées par une collaboration autour de différentes ressources (matière, énergie mais aussi ressources humaines). **Plusieurs pistes concrètes** ont été explorées en 2025, et notamment :

- **La valorisation de palettes**, pour les entreprises dont le gisement ne permet pas une collecte individuelle rentable
- **La valorisation de cartons**, notamment pour les entreprises n'effectuant pas de collecte spécifique
- **L'autoconsommation collective d'énergie photovoltaïque.**

Des synergies potentielles en B2B ont également été identifiées et des mises en relation effectuées. Pour faciliter la concrétisation de ces synergies, l'achat d'un outil permettant à tous les acteurs de visualiser ces flux est à l'étude.

Des acteurs pionniers

Cette démarche promouvant la collaboration questionne les pratiques de consommation, se construit sur le long terme. Elle met cependant en évidence un réel intérêt **pour un noyau dur** d'acteurs motivés à échanger et travailler ensemble, notamment au niveau du port, où les entreprises partagent un écosystème et des enjeux communs. La poursuite de la démarche se fera en co-construction avec ces acteurs.

4. LES AUTRES CHANTIERS ET AVANCEES DE SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE

En matière de développement économique et d'attractivité

- Élaboration d'une **étude de structuration d'une filière bleue décarbonée** identifiant 5 chantiers prioritaires sur lesquels travailler en 2026, et qui devraient permettre la mise en œuvre d'un plan d'action, dans le cadre de Territoire d'Industrie
- Poursuite du **contrat de filière conchylicole Occitanie** dans une phase II jusqu'en 2029 avec l'ambition de pérenniser la dynamique partenariale mise en place, sécuriser la stratégie et mettre en œuvre des projets structurants
- Co-organisation du **Salon des agricultures méditerranéenne**
- Relance du projet de **performance globale des entreprises pour les accompagner à la mise en œuvre de la responsabilité sociale (RSE) avec l'agence des transitions** : 10 nouvelles organisations du Bassin de Thau ont suivi une formation de mise en œuvre à la RSE et l'action va s'étaler sur 2026
- Organisation du **premier forum de l'entreprise du Bassin de Thau** par Flex, réunissant plus de **100 acteurs économiques et 15 structures accompagnatrices**
- Organisation d'une **matinale sur la décarbonation** des entreprises au port de Sète
- Le maintien d'aides à l'immobilier pour les entreprises de proximité : plus de **450 000 € versés à 62 commerçants** depuis 2019
- Élaboration d'une **charte « restaurateurs engagés »** pour valoriser les produits locaux
- Déploiement du **schéma d'accueil et de diffusion de l'information** (stratégie d'accueil cohérente, formation des saisonniers, ...)

- Candidature de l'Office du tourisme au **label Destination d'Excellence**, axé sur l'écoresponsabilité

En matière de déchets et d'économie circulaire

- **Élaboration et validation d'une stratégie d'économie circulaire**, qui visera à se décliner en un **plan d'action** concret en 2026 sous la nouvelle mandature
- **Signature d'une convention avec la CMA** pour faire connaître le label Répar'acteur auprès des professionnels du territoire
- **Déploiement de 29 nouvelles aires de compostages partagé**, soit 58 aires installées au total sur l'agglomération.
- **9 communes dotées de broyeurs à végétaux**, avec un bilan en cours de réalisation pour mesurer l'impact sur les déchets verts évités
- **Adhésion au réseau Compost Citoyen Occitanie**, afin d'accéder à des ressources et formations du réseau, et qui a permis de former le maître composteur à l'animation des aires de compostage partagé.
- **Réfection majeure de la déchetterie de Montbazin**, réouverte mi-décembre
- **Déploiement de barrières automatiques sur toutes les déchetteries**
- Mise en œuvre d'une **opération pilote de visite en porte à porte** des habitants sur 2 quartiers de la ville de Sète pour accompagner le déploiement de nouveaux bacs de tri, et permettant de recueillir **les attentes des habitants et freins au tri**
- Mise en place d'un **atelier mensuel de diagnostic et de réparation** avec l'association L'Établi des Bleus à la déchetterie de Frontignan

En matière de commande publique et d'exemplarité de la collectivité

- Mise en œuvre du **SPASER** (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables) avec un travail renforcé d'intégration de clauses environnementales dans les marchés
- Une démarche de **numérique responsable** en construction, avec une politique d'achat de matériel **reconditionné** lorsque cela est

possible (40 % du parc de copieurs/imprimantes) et mise en veille automatique des ordinateurs après inactivité

- **Formation de 130 agents à l'outil Delibia**, outil d'IA permettant **d'optimiser le travail des agents** en automatisant certaines tâches, en facilitant l'accès à l'information, sécurisant les décisions (conformité juridique), etc.



AMELIORER LA QUALITÉ DE VIE, CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE DE TOUS

Des enjeux planétaires aux défis du territoire

L'épanouissement consiste à garantir à chacun l'accès aux biens et services essentiels, mais aussi à la culture, au sport, à l'éducation et à une meilleure compréhension de son environnement. Il vise à offrir une qualité de vie élevée, dans un cadre agréable, dynamique et préservé des nuisances.

Dans le monde, l'accès aux besoins essentiels reste encore un enjeu majeur (1 personne sur 4 n'a pas accès à de l'eau potable sécurisée, et plus de 2 milliards de personnes ont connu une insécurité alimentaire en 2023¹²) et l'accès aux services « d'épanouissement » reste donc pour cette population secondaire. En France, malgré de vrais enjeux d'inégalité d'accès à l'essentiel (voir finalité sur la cohésion sociale), les leviers d'épanouissement comme les loisirs, le sport, et la qualité du cadre de vie constituent des attentes fortes de la population vis-à-vis des collectivités.

À l'échelle nationale, plusieurs indicateurs témoignent de défis persistants :

48,8 % de personnes en surpoids

48,8 % des français sont obèses ou en surpoids (chiffre en forte croissance chez les 18-25 ans)

23 % des citoyens en insécurité

23 % des citoyens français ressentent de l'insécurité dans leur ville

4 fois plus de culture pour les cadres

Les cadres déclarent 4 fois plus le fait de pratiquer une activité culturelle que les ouvriers

Sur son territoire, Sète agglomération Méditerranée dispose d'atouts remarquables et d'une offre riche et diversifiée : **6 médiathèques**, une **scène nationale**, un **conservatoire**, **deux musées patrimoniaux**, un **jardin antique**, des équipements sportifs structurants (dont **2 centres aquatiques/balnéaires** et une **piscine** gérés par SAM, un **skatepark**), ainsi que de nombreuses activités de pleine nature (dont **6 chemins de petite randonnée** et plusieurs pistes VTT).

SAM doit cependant veiller à préserver et valoriser ces ressources, afin qu'un public toujours plus large, et notamment les publics éloignés, puisse en bénéficier. C'est par exemple l'objectif du **Projet culturel de territoire**, et notamment de son axe « culture accessible et inclusive », ainsi que des différentes actions soutenues dans le cadre du Contrat de ville et des politiques sociales et éducatives.

¹² *The state of food security and nutrition in the world*, FAO, 2024

Quelques chiffres sur l'action de SAM

Éducation, formation et jeunesse

300 étudiants accueillis au pôle universitaire (objectif : 400 étudiants à terme)

Plus de 5600 élèves répartis en 240 classes d'écoles élémentaires bénéficiant d'un apprentissage de la nage (2024-2025)

4 100 élèves sensibilisés au harcèlement scolaire par le CISPDR en 2024

703 actions d'éducation à l'environnement conduite sur l'année 2024-2025 (contre 518 l'année passée)

Sports et bien-être

Plus de **285 000 entrées** dans les centres aquatiques (2024-2025)

Culture, patrimoine et lecture publique

Plus de **480 000 entrées** dans le réseau de lecture publique en 2024 (+4,7%)

Plus de **40 000 entrées** dans le Jardin antique, le Musée de l'Étang de Thau et la Vila Loupian

3 500 enfants du territoire touchés par l'éducation artistique et culturelle

ACTIONS PHARES EN 2025

1. L'INAUGURATION DU POLE UNIVERSITAIRE MICHELE WEIL



Le 6 janvier 2025, le pôle universitaire Michèle Weil a ouvert ses portes sur le site de l'ancien collège Victor Hugo pour accueillir la filière étudiante du territoire.

Pensé dès les années 2010 comme un lieu de collaboration entre enseignants, chercheurs, étudiants et acteurs sociaux-professionnels, le projet a pris forme au début des années 2020. Il constitue aujourd'hui un véritable centre d'études supérieures et de formation accueillant 300 étudiants environ, et jusqu'à 400 à terme.

Le bâtiment a fait l'objet d'une « éco-rénovation » exemplaire, privilégiant le réemploi des matériaux, l'utilisation de matériaux biosourcés pour l'isolation et la désimperméabilisation des cours grâce entre autres aux coquilles d'huîtres de l'étang de Thau intégrées dans un revêtement innovant. Un travail récompensé par le prix de la rénovation écologique lors des Trophées du Bâtiment, au salon des Communes et Intercommunalités de l'Hérault.

L'établissement organise les parcours de formations autour des filières structurantes comme l'économie bleue, la transition écologique et l'économie circulaire (dont le master executive en économie circulaire de Montpellier Management), mais aussi les industries culturelles et créatives (avec une licence dédiée à l'éco-production et décarbonation à venir en 2026), le sport, santé bien être et le tourisme et le patrimoine.

2. LES BALADES ARTISTIQUES EN MEDITERRANEE : UNE MISE EN LUMIERE ARTISTIQUE DU TERRITOIRE



Un projet artistique et patrimonial

L'application **Balades Artistiques en Méditerranée (BAM)** valorise la richesse patrimoniale et paysagère du territoire. L'Archipel de Thau se distingue par ses paysages remarquables (littoral, lagunes, massifs), son patrimoine architectural millénaire et son foisonnement artistique. Plus de **200 artistes** vivent et travaillent sur le territoire, offrant un vivier créatif riche mis en lumière par l'application BAM pour une **exposition permanente à ciel ouvert : 19 œuvres pérennes** réparties sur **14 communes**, conçues *in situ* pour dialoguer avec chaque lieu.

Une expérience culturelle ouverte et innovante

BAM propose aux habitants et aux visiteurs **quatre parcours** conçus pour révéler les liens entre l'art contemporain, le patrimoine historique et les paysages remarquables du territoire. L'initiative, pilotée par l'Office du tourisme en coordination avec SAM, contribue à **l'attractivité touristique** grâce à une offre gratuite disponible toute l'année, complémentaire des festivals et équipements existants. Les œuvres interrogent la relation entre l'homme, l'environnement et la mémoire des lieux, tout en sensibilisant à la biodiversité et aux traditions locales.

Une initiative favorable à la cohésion sociale et au développement durable

Au-delà de la dimension esthétique, BAM renforce la **cohésion territoriale** et l'appartenance des habitants au territoire. En associant communes, artistes et citoyens, le projet illustre une politique culturelle fondée sur la **créativité, l'innovation et le partage**, faisant de la culture un levier de développement durable. Les mobilités douces et les transports en commun y sont aussi promus pour sillonner l'Archipel de Thau avec une empreinte allégée.

3. UNE NOUVELLE MEDIATHEQUE A BALARUC-LES-BAINS



Après un peu plus de 2 ans de travaux, la médiathèque Olympe de Gouges de Balaruc-les-Bains a ouvert ses portes au public. Situé dans le centre de la ville, ce lieu culturel moderne et accessible à tous propose environ **30 000 documents** (livres, DVD, livres audios, jeux, presse et magazines) et un calendrier d'animations pour tous, jeunes et moins jeunes, tout en favorisant la mixité et l'intergénérationnel.

Remplaçant l'ancienne bibliothèque de 200 m², ce nouvel équipement rejoint les 5 autres médiathèques du réseau de l'agglomération. Sur une **superficie d'environ 1.000 m² répartie sur deux niveaux**, la médiathèque dispose d'un salon de lecture pour la presse et les bandes dessinées, un auditorium, différentes salles pour jeune public et petite enfance et accueil de groupe, et une terrasse de lecture, ainsi qu'une salle de jeux, un grand espace pour adultes et adolescents, avec une partie liée à la thématique bien-être, en lien avec la ville de Balaruc-les-Bains, ainsi qu'une autre terrasse de lecture.

L'année 2025 fut également l'occasion de fêter les 10 ans de la médiathèque Montaigne, à Frontignan, à l'aide de diverses animations (jeux, karaoké, ateliers, danse, chanson, concert...)

4. LES AUTRES CHANTIERS ET AVANCEES DE SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE

En matière d'accès au sport et aux activités physiques :

- Maintien des **séances d'apprentissage de la nage** pour les enfants des écoles élémentaires
- **Promotion et facilitation de l'accès au sport**, avec des **tarifs étudiants**, ou la mise à disposition des équipements pour les associations de seniors ainsi que des créneaux pour les IME et autres structures médico-sociales, et des journées d'animations thématiques
- **Déploiement de nouveaux cours sportifs durant octobre rose** : fitness, cours aquatiques, temps collectifs ludiques à Frontignan et Gigan. Certains cours ont ensuite été maintenus après octobre
- **Soutien au sport de haut niveau** avec 15 jeunes de moins de 23 ans accompagnés par une bourse d'un montant de 20 000 €
- **Création d'un sentier de randonnée accessible handicap** avec mise à disposition d'une joëlette sur les Collines de la Moure

En matière d'accès à l'éducation, la formation, et l'enseignement supérieur

- La co-construction et l'adoption du **schéma local de l'enseignement supérieur, recherche et innovation**, qui assure un cadre cohérent d'action de l'Agglo en lien avec ses partenaires sur cette thématique
- L'organisation d'un nouvel événement autour des **formations et des métiers de l'environnement** au pôle universitaire
- **Accompagnement des programmes de réussite éducative** de Sète et Frontignan et du label Cité éducative de la ville de

Sète, à travers le contrat de ville

- Sensibilisation des enfants et ados du territoire sur les risques liés à l'usage des écrans et des réseaux sociaux par le CISPDR
- Renouvellement d'une **convention cadre 2025-2027 avec le CPIE** pour la sensibilisation des scolaires, professionnels, citoyens et élus et d'une convention d'objectifs 2025
- Déploiement de **20 nouveaux ateliers thématiques** d'éducation à l'environnement répartis entre maternelle, élémentaire et collèges et lycées

En matière de culture et de festivités

- Création d'un **groupe de travail autour de l'écoévénementiel**, afin d'accompagner la dynamique de charte écoresponsable en cours d'élaboration pour les événements au Théâtre de la Mer et de partager les bonnes pratiques en interne et sur le territoire
- Création d'un **nouveau dispositif d'appels à résidence** du projet d'éducation artistique et culturelle (EAC) pour mieux répondre aux enjeux du territoire. **10 projets ont été retenus** pour 2026
- Ouverture de **deux kiosques de réservations et de retour** de documents des médiathèques du territoire, à Mireval et Montbazin
- Participation à un **événement culturel sur l'ensemble du territoire de la candidature Montpellier-Sète Capitale européenne de la culture 2028** : « L'évènement 25 - Les chemins du vivant » dans 7 lieux phares dont le Chai des Moulins à Sète
- Et toujours les **nombreuses festivités** gastronomiques organisées par SAM (Les estivales, Oursinade, Fête de l'Anguille, Augustales, etc.) avec cette année

l'occasion de fêter les 10 ans des Estivales.

En matière de cadre de vie et d'aménagement durable

- Définition et **validation du projet** d'aménagement et des équipements de la **ZAC des Tonneliers**
- Élaboration de deux **scénarios d'aménagement pour le site Lafarge-SCORI** de Frontignan et d'une **stratégie d'occupation temporaire** du site Lafarge dans la phase intercalaire
- Soutiens dans le cadre du contrat de ville à la GUSP (gestion urbain et sociale de proximité) de Sète ayant réalisé 2 opérations « coup de propre » à l'Île de Thau après diagnostics sur site et une enquête dans le centre-ville pour connaître les

besoins techniques (en voirie, espace verts, propreté...) et organisation de diverses animations dont un nettoyage de quartier

En matière d'exemplarité

- Politique de **formation des managers et agents** sur différents sujets notamment de santé : prévention des risques professionnels, santé mentale, premiers secours...
- 63 visites de poste pour **aménagement ou mobilité santé**
- **10 créneaux de nage libre** et 2 créneaux d'accès à la salle de musculation sont proposés aux agents de la collectivité SAM et ville de Sète.